



ATON FINALISE AVEC SUCCES SA RESTRUCTURATION FINANCIERE

Illkirch, le 18 juillet 2024 - 18h00

Aton (Euronext Growth Paris - FR0004153930 - ALTAO), a annoncé le 7 juin avoir engagé des discussions avec ses principaux créanciers en vue d'assainir la situation financière du groupe.

Dans le cadre de ces discussions, Aton annonce la finalisation de sa restructuration financière, marquant une étape décisive pour le développement de l'entreprise. Cette opération financière stratégique comprend la conversion des créances en actions à travers une augmentation de capital réservée, permettant un désendettement financier de la société et un renforcement significatif de sa structure financière.

Pour rappel, au 31 décembre 2023, le groupe présentait une dette financière de 3,2 M€, constituée pour l'essentiel d'emprunts obligataires convertibles, et une dette de 2,0 M€ auprès de parties liées (DMS Group).

Grâce à cette opération financière stratégique, Aton dispose désormais d'un horizon de trésorerie de 18 mois qui offre à la société une importante marge de manœuvre pour financer de futures initiatives de croissance et d'innovation.

Consécutivement à cette restructuration financière, le Conseil d'administration d'Aton a affirmé sa volonté de donner désormais la priorité à l'optimisation de la rentabilité de la société dans l'objectif d'une revalorisation du cours de Bourse de la société à moyen terme.

AUGMENTATION DE CAPITAL PAR COMPENSATION DE CREANCES

Dans le cadre de cette restructuration financière, les créances de la société ont été converties en actions, à travers la réalisation d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires. Cette augmentation de capital par compensation de créances réduit considérablement l'endettement de la société, et lui permet désormais de se concentrer pleinement sur le développement de ses activités et sa croissance future.

Le Conseil d'administration du 8 juillet 2024 a décidé, en vertu de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'assemblée générale des actionnaires du 28 juin 2023 dans sa 9^{ème} résolution, du principe d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 3 560 417,16 € par émission de 356 041 716 actions avec suppression du DPS des actionnaires.

Cette augmentation de capital a été réalisée le 16 juillet 2024, au profit de créanciers détenant des créances liquides et exigibles sur la société ayant exprimé leur souhait de voir leur créance convertie en titres de la société, dans la limite d'un maximum de dix souscripteurs et pour un montant de souscription individuel minimum de 50 000 € (prime d'émission incluse) pour un montant total de 3 560 417,16 €, prime d'émission incluse.

Le prix de souscription des actions nouvelles est de 0,01 € par action ordinaire nouvelle, équivalent à une prime d'émission nulle par action.

À la suite de cette augmentation de capital, le capital social de la société s'élève à 7 731 215,42 €, divisé en 771 321 542 actions d'une valeur nominale de 0,01 €.



Un actionnaire détenant 1,00% du capital social de la société préalablement à cette augmentation de capital détient donc 0,54% du capital à la suite de l'émission des actions nouvelles.

Les actions nouvelles feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Growth à Paris, sur la même ligne de cotation que les actions existantes (code ISIN FR0004153930 – code mnémorique ALTAO).

Engagement des actionnaires : lock-up de 24 mois

Les nouveaux actionnaires issus de la conversion des créances ainsi que les actionnaires historiques d'Aton, qui représentent au total 65,14% du capital post augmentation de capital, ont convenu d'un engagement de conservation (« lock-up ») de leurs actions d'une durée 24 mois.

Cet engagement fort et ferme démontre leur confiance en l'avenir d'Aton et leur volonté de soutenir la société sur le long terme.

Actionnariat d'Aton à l'issue de la restructuration financière

Après la réalisation de l'augmentation de capital et à la connaissance de la société, la structure de l'actionnariat d'Aton est désormais la suivante :

Actionnaires	Après augmentation du capital	
	Nombre de titres	% du capital
DMS SA	67 799 825	8,79%
Famille ANSEL	46 536 396	6,03%
M. Pierre EFTEKHARI	30 228 906	3,92%
Mme Léone ATAYI	1 813 734	0,24%
Total actionnaires historiques	146 378 861	18,98%
M. Fabrice EVANGELISTA	239 750 916	31,08%
VATEL CAPITAL	116 290 800	15,08%
Total nouveaux actionnaires	356 041 716	46,16%
Flottant	268 900 965	34,86%
NOMBRE TOTAL D' ACTIONS	771 321 542	100,00%

Apurement du compte courant d'associé détenu par DMS SA sur la société Aton

Afin d'offrir un désendettement total de la société en plus de la conversion des créances en actions, le compte courant d'associé détenu par DMS SA sur la société Aton (2,0 M€ au 31 décembre 2023) a également été entièrement apuré, permettant ainsi de renforcer le bilan de l'entreprise et lui conférant une capacité à investir dans de nouveaux projets.

Liquidation de la filiale Stemcis déficitaire

Dans le cadre de sa stratégie de consolidation et de redéploiement de ses ressources, Aton a décidé de mettre en liquidation judiciaire sa filiale Stemcis déficitaire.

Cette décision constitue l'opportunité pour la société de concentrer ses ressources opérationnelles sur des activités à plus forte valeur ajoutée et de libérer des ressources financières pour investir dans des secteurs plus prometteurs et rentables.



Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont décrits à la section Risques (point 19 des annexes aux comptes sociaux 2023) du rapport annuel 2023 disponible sur le site internet d'Aton (www.aton-group.com).

Les autres principaux facteurs de risques liés à l'augmentation de capital figurent ci-après :

- la volatilité et la liquidité des actions de la société pourraient fluctuer significativement ;
- des cessions d'actions de la société pourraient intervenir sur le marché et avoir une incidence défavorable sur le cours de l'action de la société ;
- les actionnaires de la société pourraient subir une dilution potentiellement significative découlant d'éventuelles augmentations de capital futures ;
- les titres n'ayant pas vocation à être cotés sur un marché réglementé, les investisseurs ne bénéficieront pas des garanties associées aux marchés réglementés.

En application des dispositions de l'article L.411-2-1 1° du Code monétaire et financier et de l'article 211-2 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'AMF), l'augmentation de capital n'a pas donné lieu à un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF dans la mesure où le montant total de l'offre calculé sur une période de douze mois ne dépasse pas 8 M€.

CHANGEMENT DU LIBELLE DE L'ACTION EFFECTIF DEPUIS LE 14 JUIN 2024

Au cours de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 21 décembre 2023 (résolution n°1), les actionnaires avaient approuvé la proposition de modification de la dénomination sociale de la société Hybrigenics pour Aton.

En conséquence, depuis le 14 juin 2024, le libellé, et le mnémonique de l'action Aton cotée sur Euronext Growth à Paris sont désormais les suivants :

- Libellé de l'action : **Aton** (en remplacement de Hybrigenics)
- Code ISIN de l'action : **FR0004153930** (inchangé)
- Code mnémonique de l'action : **ALTAO** (en remplacement de ALHYG)

AGENDA FINANCIER

- Assemblée générale : **30 septembre 2024**

******Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Ces déclarations sont basées sur les attentes et estimations actuelles de la direction et impliquent des risques et des incertitudes qui pourraient entraîner des résultats réels sensiblement différents de ceux envisagés.***

A propos d'Aton

Aton est un groupe du secteur des sciences médicales qui s'implique dans le futur de la médecine, dans le but d'améliorer les soins aux patients et la sécurité et l'efficacité des traitements. Aton guide et développe un portefeuille de sociétés de pointe, chacune avec sa spécialité, travaillant en synergie pour faire avancer les traitements de demain.

Plus d'informations sur www.aton-group.com.

Aton est cotée sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris
ISIN : FR0004153930 – Mémo : ALTAO - Eligible PEA-PME



ATON
Léone ATAYI
Directrice générale
shareholder@aton-group.com